

# Le Crédit Foncier Franco-Canadien

annonce une émission

## d'Obligations 5%

en coupures de \$100, \$500 et \$1,000 -- à échéance de 1 à 5 ans

Rendement variant de 5% à environ 5.25%

selon les échéances

Capital et Intérêt payables en monnaie légale du Canada

Le montant de l'émission actuelle est limité à \$3,000,000

**Le But** de la présente émission d'obligations est de fournir à la Compagnie les fonds nécessaires au développement de ses prêts hypothécaires dont les demandes augmentent constamment. En vertu de sa Charte la Compagnie ne peut prêter que sur première hypothèque et le montant ne doit jamais dépasser la moitié de la valeur attribuée à la propriété.

**La Compagnie** a été constituée en vertu d'une Charte spéciale de la Province de Québec en 1880.— Ses opérations s'étendent dans tout le pays.— L'ensemble de son actif dépasse \$52,000,000; son Capital et ses Réserves s'élèvent au-dessus de \$26,800,000. Le bénéfice net de l'exercice 1927, déduction faite de l'intérêt payé sur les obligations en circulation ainsi que de toutes autres charges et après dotation des réserves, était de \$1,834,482.87, soit 12 fois la somme requise pour le service de la présente émission.

Le bénéfice net pour l'exercice 1928 ne sera connu qu'à l'assemblée générale annuelle des actionnaires qui se tient en Mai, mais on prévoit qu'il sera supérieur à celui de 1927.

**Garanties**—Les obligations de la Compagnie sont garanties par l'ensemble de son actif, soit \$52,185,400, composé en grande majorité par des prêts en première hypothèque établis sur des bases particulièrement saines et répartis dans tout le Canada. Cet actif comprend également un certain nombre de valeurs immédiatement réalisables et quelques propriétés immobilières figurant au Bilan de la Compagnie pour un prix inférieur à leur valeur réelle.

Ces obligations du type 5% seront établies au gré de l'acheteur soit "AU NOMINATIF" soit "AU PORTEUR." Les coupons seront payables les 1er Mars et 1er Septembre de chaque année au Siège Social de la Compagnie à Montréal, ou à l'une quelconque de ses Succursales situées à Québec, Toronto, Winnipeg, Régina, Edmonton et Vancouver.

Les obligations à échéance de 1, 2 et 3 ans seront vendues au pair, pour rapporter 5%.  
Les obligations à échéance de 4 ans seront vendues à 99.50, pour rapporter environ 5.13%.  
Les obligations à échéance de 5 ans seront vendues à 99.00 pour rapporter environ 5.25%.

Les commandes seront exécutées au fur et à mesure de leur réception jusqu'à concurrence des \$3,000,000, montant de l'émission.

Toutes les formalités légales relatives à cette émission ont été vérifiées par:  
MM. Lafleur, MacDougall, MacFarlane & Barclay MM. Godin, Dussault & Cadotte

## Crédit Foncier Franco-Canadien

5, rue St-Jacques Est, Montréal

QUEBEC TORONTO WINNIPEG REGINA EDMONTON VANCOUVER

1-F

21

21

21